Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 2 (1929)

Heft: 10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le gouvernement chiffre ces besoins de la façon suivante: 22.000 logements par an, de 1927 à 1930, 250.000, de 1931 à 1935, et 190.000, de 1935 à 1940, seraient nécessaires pour faire face à l'augmentation du nombre des ménages, 500 ou 550.000 logements devraient être construits pour compenser l'arriéré dû à l'arrêt de la construction pendant les années de guerre et d'inflation; 300.000 logements défectueux seraient à remplacer dès maintenant, et 30.000 autres, environ, devraient être remplacés chaque année; 750.000 logements sont actuellement surpeuplés et une partie de leurs habitants devraient pouvoir trouver d'autres habitations; le logement des travailleurs déplacés pour les besoins de l'industrie nécessiterait 160.000 logements; enfin, dans les régions rurales devraient être construits chaque année environ 15.000 logements.

Devant l'énormité de cette tâche, que la situation économique du pays ne permettra d'accomplir que progressivement, le gouvernement se propose de résoudre en premier lieu les problèmes les plus urgents, c'est-à-dire de pourvoir au logement des familles nombreuses et des ménages dont plusieurs habitent un même local trop exigu, et au remplacement des logements délabrés ou insalubres dans les quartiers les plus misérables des agglomérations urbaines.

Le type de construction préconisé est la petite maison familiale avec jardin attenant. Des maisons de trois à quatre étages ne doivent être édifiées que dans les villes d'une certaine importance. Les locaux doivent être adaptés aux besoins variés à satisfaire: familles nombreuses, jeunes ménages sans enfant, célibataires, vieillards vivant seuls, degrés d'aisance variables, etc...

Une bonne politique du logement comporte une politique foncière à longue vue, afin d'assurer les terrains nécessaires, avec des moyens de transport adéquats, en écartant toute spéculation sur les prix et en tenant compte du développement rationnel des cités en rapport avec leur vie économique. Les constructions doivent être effectuées aux meilleures conditions possibles; à cet égard, il convient de laisser jouer la concurrence à la baisse entre les différentes entreprises de construction, ainsi que la recherche de nouvelles méthodes permettant d'économiser la main-d'œuvre ou les matériaux.

Dans les conditions actuelles, l'encouragement financier de la construction par les pouvoirs publics est considéré comme indispensable, mais des mesures doivent être prises pour favoriser l'afflux des capitaux privés. Les autorités doivent profiter de leur intervention financière pour veiller à ce que les constructions soient effectuées conformément au programme établi.

Tous les efforts doivent tendre à réduire peu à peu les loyers des logements nouvellement construits, de façon à les rapprocher de plus en plus de ceux des anciens logements. Alors seulement, et lorsque la pénurie d'habitations aura disparu, on pourra supprimer définitivement la législation de protection des locataires et de contrôle du marché des logements.

Le mouvement de la population du canton de Genève en 1929.

La population du Canton de Genève accuse en 1929 une nouvelle progression de 3293 personnes. (En 1928, l'augmentation était de 2006 habitants et en 1927 de 2034.)

Répartie par sexes, la population se compose de: 76.875 hommes et 93.283 femmes — 91.335 protestants, 73.970 catholiques et 4853 de cultes divers.

L'agglomération compte 131.481 habitants (128.906 en 1928) et les communes rurales 38.697 contre 37.959 l'année dernière.

Les Genevois sont au nombre de 60.300, les Confédérés 68.418 et les étrangers 41.440. Ces derniers sont en diminution de 74 sur l'année 1928. Il y a 53.573 ménages sur le canton.

Un peu de statistique.

Villes	Nombre d'habitants en 1928	Habitants par maison en 1880	Habitants par maison en 1900
Zurich	227.100	14,1	16,0
Bâle	146.000	12,3	12,2
Genève	128.900	16,8	20,3
Berne	110.900	15,5	13,9
Lausanne	78.800	13,3	16,8
Saint-Gall	64.750	12,3	13
Winterthour	54.700	8,88	9,9
Lucerne	46.600	14	17,4
Bienne	38.500	13,3	12,7
La Chaux-de-Fonds	36.500	16,6	15,7

Ces quelques chiffres montrent la tendance à augmenter le nombre des maisons collectives dans les villes de Zurich, Genève, Lausanne, Saint-Gall, Winterthour, Lucerne. La maison familiale semble progresser dans les villes de Bâle, Berne, Bienne et La Chaux-de-Fonds.

Ces conclusions ne sont peut-être plus valables dans toutes les villes pour la période de 1900 à 1920, mais il est certain que la tendance à loger dans la maison locative s'est encore accentuée dans les villes de Genève et de Lausanne.

Il ne sera pas inutile de donner quelques chiffres concernant des villes étrangères.

Angleterre:		
	Bradford	4,08
	Manchester	4,86
	Liverpool	5,57
	Londres	7,8
Belgique:		
	Gand	4,48
	Anvers	8,—
	Bruxelles	8,53
Hollande:		
	Utrecht	5,56
	La Haye	6,52
	Amsterdam	13,44
Etats-Unis:		
	Philadelphie	5,4
	Boston	8,4
	Chicago	8,88
	New-York (Manhattan)	20,4
	New-York (Brooklyn)	10,2
Allemagne:		
	Brême	7,83
	Stuttgart	18,61
	Munich	36,59
	Berlin	75,90
France:		
	Paris	38,—

Bibliographie

Rapports présentés au Congrès international de l'habitation et de l'aménagement des villes. Rome, 1929. Secrétariat: 25, Bedford Row, London W. C. I.

Table des matières:

1. Le développement historique de Rome et sa signification pour les urbanistes modernes. (Prof. G. Giovannoni).
2. Ressources financières pour l'habitation des classes ouvrières et des classes moyennes, spécialement en ce qui concerne les méthodes pour attirer un capital nouveau.
3. L'aménagement de groupes de maisons collectives dans les grandes villes.
4. Réaménagement des villes anciennes et historiques pour répondre aux conditions modernes.
5. Méthodes d'aménagement pour l'extension des villes, spécialement en ce qui concerne les villes anciennes et historiques.
6. Le développement de Milan. (Prof. Cesare Albertini.)

GENÈVE. — IMPRIMERIE P. RICHTER 10, RUE ALFRED-VINCENT